

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 885

13 septembre 2005

SOMMAIRE

Access Fund, Sicav, Luxembourg	42455	Etablissement Car, S.à r.l., Niederanven	42463
Acmar Systems S.A., Luxembourg	42477	Etablissement Car, S.à r.l., Niederanven	42463
Aelle Holding S.A., Luxembourg	42480	Euro Silang Holding S.A., Luxembourg	42456
AGU, S.à r.l., Luxembourg	42458	Eurobounder S.A., Diekirch	42435
Aliva, S.à r.l., Luxembourg	42450	Europe Reinsurance S.A., Münsbach	42468
An der Flebour S.A., Baschleiden	42436	Fareva S.A., Luxembourg	42451
Anora S.A., Luxembourg	42450	Ferial A.G., Luxembourg	42474
Arbo Property Services S.A., Wiltz	42440	Ferial AG, Luxembourg	42474
Assoco Re S.A., Luxembourg	42439	Fiduciaire Arbo S.A., Wiltz	42439
Balzac, Sicav, Luxembourg	42455	Fidupar S.A., Luxembourg	42457
Banque Ippa & Associés S.A., Luxembourg	42463	Financial Overseas Investment S.A.H., Luxembourg	42479
Bellanima Bar, S.à r.l., Luxembourg	42456	Fondation Henry J. & Erna D. Leir, Luxembourg	42462
Bijouterie Kass-Jentgen et Fils, S.à r.l., Luxembourg	42442	Fonds Général Stratégique, Sicav, Luxembourg	42454
BNP Paribas Luxembourg S.A., Luxembourg	42461	Freitas, S.à r.l., Steinheim	42436
CA Spora Football, A.s.b.l., Luxembourg	42469	Ganimede S.A., Luxembourg	42475
CA Spora Football, A.s.b.l., Luxembourg	42469	Gapisad Invest, S.à r.l., Luxembourg	42455
Candy-Lux S.A., Doncols	42437	Générale de Mécanique Luxembourg S.A., Luxembourg	42460
Ceratizit S.A., Mamer	42441	Générale de Mécanique Luxembourg S.A., Luxembourg	42460
Coiffure Masculine Alvaro, S.à r.l., Dudelange	42434	Genetron A.G., Luxembourg	42476
CommsCo Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg	42459	Global Diversified Sicav, Luxembourg	42454
CommsCo International Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg	42458	Göta Re S.A., Luxembourg	42462
Comptoir du Sel, S.à r.l., Windhof	42465	GRP, S.à r.l., Luxembourg	42457
Comptoir du Sel, S.à r.l., Windhof	42465	Hepperdanger Wand-Energie, S.à r.l., Hupperdange	42436
Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg	42441	Holder International S.A., Luxembourg	42464
DFMN Holding S.A., Luxembourg	42473	Immo Bijoux S.A., Doncols	42435
Eitting Investments, S.à r.l., Luxembourg	42461	Immo Bijoux S.A., Doncols	42435
Elia Re S.A., Luxembourg	42461	Immo Bijoux S.A., Doncols	42435
Emalux S.A., Weiswampach	42440	Immo Bijoux S.A., Doncols	42435
Eosfin S.A., Luxembourg	42463	Immo Bijoux S.A., Doncols	42435
EPD, European Project Development, S.à r.l., Luxembourg	42464	Imoinvest Partners S.A., Luxembourg	42479
EPD, European Project Development, S.à r.l., Luxembourg	42464	Imoinvest Partners S.A., Luxembourg	42479
EPD, European Project Development, S.à r.l., Luxembourg	42464	Intellectual Trade Cy S.A.H., Luxembourg	42473
Etablissement Car, S.à r.l., Niederanven	42463	IPAGL Participations S.A., Luxembourg	42454
		J.P. Morgan Capital Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	42468
		Julius Baer Multibond Advisory S.A.H., Luxembourg	

burg	42441	NGR Consulting, S.à r.l., Lasauvage	42444
Julius Baer Multicash Advisory S.A.H., Luxembourg	42444	Norder Holzhandel, S.à r.l., Heiderscheid	42440
Julius Baer Multicooperation Advisory S.A.H., Luxembourg	42444	Noresta S.A., Pommerloch	42439
Julius Baer Multifund Advisory S.A.H., Luxembourg	42444	PRESENCE Communication et Production, S.à r.l., Doncols	42436
Julius Baer Multistock Advisory S.A.H., Luxembourg	42450	Promsvyaz Finance S.A., Luxembourg	42465
Julius Baer Multitrading Advisory S.A.H., Luxembourg	42450	Rail Réassurances S.A., Luxembourg	42461
Kador S.A., Luxembourg	42434	Reipa Immobilière S.A., Luxembourg	42473
Lux-Top 50 Advisory S.A. Holding, Luxembourg .	42456	River Wine Properties S.A., Luxembourg	42478
Luxbond Advisory S.A. Holding, Luxembourg . . .	42458	Rocha J.M., S.à r.l., Ermsdorf	42437
Luxembourg Finance House S.A., Luxembourg . .	42441	Rosebud Hôtels Holding S.A., Luxembourg	42458
Luxnews, S.à r.l., Stadtbredimus	42442	Sefigest S.A., Luxembourg	42455
Luxnews, S.à r.l., Stadtbredimus	42442	Slice S.A., Luxembourg	42454
Mazars Consulting S.A., Luxembourg	42479	Société de Gérance Maritime S.A., Luxembourg .	42468
Mazout Berens S.A., Wiltz	42440	Standfast Reinsurance S.A., Luxembourg	42460
Mazout Berens S.A., Wiltz	42440	Stratego Trust S.A., Luxembourg	42477
Mazowe S.A., Luxembourg	42478	Sunrise S.A., Luxembourg	42480
Messer Finance S.A., Luxembourg	42474	Sunrise S.A., Luxembourg	42480
Messer Finance S.A., Luxembourg	42474	Targo S.A., Luxembourg	42459
Mindy Holding S.A., Luxembourg	42436	TM Coiffure S.A., Luxembourg	42434
Montsegur S.A., Luxembourg	42477	TM.A S.A., Luxembourg	42459
Multi Metal Investment, S.à r.l., Luxembourg	42470	TMF Management Luxembourg S.A., Luxembourg	42456
Multi Metal Investment, S.à r.l., Luxembourg	42473	Transventure S.A., Luxembourg	42476
Nell US Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	42445	Wam S.A.H., Luxembourg	42457
New Village Fund, Sicav, Senningerberg	42469	Wimeb S.A., Luxembourg	42478
NGR Consulting, S.à r.l., Lasauvage	42443	Yman S.A., Wiltz	42439

COIFFURE MASCULINE ALVARO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3509 Dudelange, 14, rue Lentz.

R. C. Luxembourg B 95.596.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2005, réf. LSO-BC06264, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036357.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

TM COIFFURE, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.309.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2005, réf. LSO-BD01894, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036359.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

KADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 103.644.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KADOR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(035768.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

EUROBOUNDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Luxembourg B 104.146.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 mars 2005, réf. DSO-BC00327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 13 avril 2005.

Signature.

(901436.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 avril 2005.

IMMO BIJOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.
R. C. Luxembourg B 104.114.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1999, enregistrés à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00103, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2005.

Signature.

(901465.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

IMMO BIJOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.
R. C. Luxembourg B 104.114.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00104, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2005.

Signature.

(901466.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

IMMO BIJOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.
R. C. Luxembourg B 104.114.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2005.

Signature.

(901467.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

IMMO BIJOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.
R. C. Luxembourg B 104.114.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00106, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2005.

Signature.

(901468.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

IMMO BIJOUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.
R. C. Luxembourg B 104.114.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00107, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2005.

Signature.

(901469.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

HEPPERDANGER WAND-ENERGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9755 Hupperdange, Maison 62A.

R. C. Luxembourg B 103.791.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD03987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2005.

Signature.

(901453.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 avril 2005.

PRESENCE COMMUNICATION ET PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R. C. Luxembourg B 49.931.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 22 avril 2005, réf. DSO-BD00108, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2005.

Signature.

(901464.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

FREITAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6585 Steinheim, 4, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 103.206.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 26 avril 2005, réf. DSO-BD00119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Signature.

(901471.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 avril 2005.

AN DER FLEBOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Baschleiden, 45, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 100.317.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AN DER FLEBOUR S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901489.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

MINDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 85.791.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme MINDY HOLDING S.A. tenue extraordinairement en date du 4 avril 2005 à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

- La décision prise par le conseil d'administration en date du 31 octobre 2004 de nommer la société CARDINAL TRUSTEES LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de la société TEMPLE AUDIT S.C., jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2007, a été ratifiée par l'assemblée.

Commissaire aux comptes: CARDINAL TRUSTEES LIMITED.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2005, réf. LSO-BD02411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034159.3/4642/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

CANDY-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Doncols, 7, Bohey.
R. C. Luxembourg B 94.349.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CANDY-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901490.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

ROCHA J.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9366 Ermsdorf, 17, rue de Gilsdorf.
R. C. Luxembourg B 107.412.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

- Monsieur João Manuel Rocha De Almeida, commerçant, demeurant à L-9366 Ermsdorf, 17, rue de Gilsdorf.
Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ROCHA J.M., S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Ermsdorf.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation limitée aux foires et aux marchés d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec petite restauration.

D'une façon générale, elle pourra accomplir tout acte susceptible de favoriser son objet social, dans les seules limites des lois régissant les matières visées.

Art. 4. Le capital social est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000,-) divisé en cent (100) parts sociales de deux cents euros (EUR 200,-) chacune, toutes souscrites par l'associé unique.

Les cent parts sociales sont intégralement libérées ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément:

- par des versements en espèces d'un montant de six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-) ainsi qu'il résulte d'un certificat établi par la BANQUE ING LUXEMBOURG S.A. en date du 24 février 2005,

- en nature, sous la forme d'une camionnette de type MERCEDES 609 4.0 D, immatriculée TS 8709, évaluée à une valeur maximale de quinze mille euros (EUR 15.000,-) ainsi qu'il résulte d'un rapport d'expertise rédigé par le bureau d'expertises GUY SCHILTGES de Diekirch en date du 3 mars 2005.

Qu'en comptant ce véhicule pour EUR 13.500,- dans l'apport en capital, l'apport peut être considéré comme au moins égal aux parts sociales émises en contrepartie.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

Art. 5. Les parts sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social restant. Pour le surplus, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Lors d'une cession, la valeur des parts est déterminée d'un commun accord entre les parties.

Par ailleurs, les relations entre associés et/ou les relations entre les associés et des personnes physiques ou morales bien déterminées pourront faire l'objet d'un contrat d'association ou de partenariat sous seing privé.

Un tel contrat, par le seul fait de sa signature, aura inter partes la même valeur probante et contraignante que les présents statuts.

Un tel contrat sera opposable à la société après qu'il lui aura dûment été signifié, mais il ne saurait avoir d'effet vis-à-vis des tiers qu'après avoir été dûment publié.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 7. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Art. 8. La société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'Assemblée Générale.

Les gérants peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

Art. 9. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

Art. 11. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le premier lundi du mois de juin de chaque exercice.

Si cette date est un jour férié légal, l'Assemblée aura lieu le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

Art. 14. Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

Art. 16. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire instrumentant attire l'attention du comparant qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social.

Le comparant reconnaît avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

Loi Anti-blanchiment

En application de la loi du 11 août 1998, le comparant déclare être le bénéficiaire réel de cette opération et il déclare en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Assemblée Générale

Le fondateur prénommé, détenant l'intégralité des parts sociales, s'est constitué en Assemblée Générale et a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-9366 Ermsdorf, 17, rue de Gilsdorf.
- 2) La société sera gérée par un gérant.
- 3) Est nommé gérant: Monsieur João Manuel Rocha De Almeida, commerçant, né à Varzea (Portugal) le 29 septembre 1961, demeurant à L-9366 Ermsdorf, 17, rue de Gilsdorf.
- 5) La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte, après s'être identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: J. Rocha De Almeida, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 25 mars 2005, vol. 431, fol. 79, case 7. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 21 avril 2005.

C. Mines.

(901460.3/225/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 avril 2005.

42439

NORESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 4, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 102.371.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NORESTA S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901491.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

YMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 98.097.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour YMAN S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901493.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

FIDUCIAIRE ARBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 97.573.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901496.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

ASSOCO RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 26.955.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 20 avril 2005

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants:

- Emmanuel Hazard,
- Michel Grandjean,
- Pierre Cambier,
- Michel Charles,
- Claude Weber,

pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005;

2) L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034867.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

42440

MAZOUT BERENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zoning Industriel Salzbaach.
R. C. Luxembourg B 103.208.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MAZOUT BERENS S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901498.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

MAZOUT BERENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zoning Industriel Salzbaach.
R. C. Luxembourg B 103.208.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MAZOUT BERENS S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901497.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

ARBO PROPERTY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, Îlot du Château.
R. C. Luxembourg B 97.195.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARBO PROPERTY SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901499.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

NORDER HOLZHANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9158 Heiderscheid, 37, Hauptstrooss.
R. C. Luxembourg B 106.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 15 décembre 2005, réf. DSO-AX00120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heiderscheid, le 16 novembre 2004.

Signature.

(901521.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 avril 2005.

EMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 104, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 102.085.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 avril 2005, réf. DSO-BD00115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901513.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

CERATIZIT S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 17.700.000,-.
 Siège social: L-8201 Mamer, route de Holzem.
 R. C. Luxembourg 24.496.

Démission de Dr. Krumholz comme gérant de CERATUNGSTEN, S.à r.l.

Dr. iur Gerhard Kerckhoff, à titre d'être le corporate secretary du CERATIZIT S.A. et de sa société affiliée CERATUNGSTEN, S.à r.l. confirme que le Dr. Krumholz a déclaré sa démission de sa fonction comme gérant de CERATUNGSTEN, S.à r.l. avec effet au 30 juin 2004.

G. Kerckhoff
 Corporate Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034201.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

LUXEMBOURG FINANCE HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
 R. C. Luxembourg B 53.589.

Conseil d'administration:

En date du 15 avril 2005, le Conseil d'administration de LUXEMBOURG FINANCE HOUSE S.A. a décidé de déléguer la gestion journalière de la Société à M. Sibrand van Roijen, demeurant au 16, rue Bernard Haal, L-1711 Luxembourg, et de le nommer administrateur-délégué de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

Signature
 Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034210.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

JULIUS BAER MULTIBOND ADVISORY S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
 H. R. Luxemburg B 85.427.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung gehalten in englischer Sprache
 am 15. März 2005 um 15.15 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt, die Verwaltungsratsmandate der Herren Roman von Ah, Andreas Bär, Rudolf Ziegler und Freddy Brausch bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006 zu verlängern.

Die Generalversammlung ernennt PricewaterhouseCoopers, Luxemburg, zum unabhängigen Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006.

Für gleichlautenden Auszug
 Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034252.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
 R. C. Luxembourg B 6.307.

La composition du Comité de direction de notre banque, enregistrée à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04302, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme
 J.-P. Putz
 Attaché de direction

(034437.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

LUXNEWS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5429 Stadtbredimus, Im Dieffert.

R. C. Luxembourg B 15.771.

L'an deux mille cinq, le treize avril.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Raymond Reuter, journaliste, demeurant à L-5429 Stadtbredimus, Im Dieffert.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société à responsabilité limitée LUXNEWS, S.à r.l., avec siège social à L-5429 Stadtbredimus, Im Dieffert,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 15.771,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 24 février 1978, publié au Mémorial C numéro 82 du 21 avril 1978,

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 octobre 1996, publié au Mémorial C, numéro 662 du 20 décembre 1996,

dont le capital social est de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune.

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Conversion du capital social en Euros de sorte que le capital représente maintenant douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68). Pour arrondir ce capital et pour disposer de parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), le comparant déclare qu'il a versé à la caisse de la société le montant de cent cinq euros et trente-deux cents (EUR 105,32) pour pouvoir disposer d'un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Suite à la décision qui précède l'article six (6) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. «Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Reuter, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 2005, vol. 906, fol. 54, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2005.

F. Kessler.

(035286.3/219/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

LUXNEWS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5429 Stadtbredimus, Im Dieffert.

R. C. Luxembourg B 15.771.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 avril 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2005.

F. Kessler.

(035288.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BIJOUTERIE KASS-JENTGEN ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. BIJOUTERIE KASS-JENTGEN & FILS).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.278.

Statuts suivant la réunion des associés sous seing privé du 8 avril 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(034533.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**NGR CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. A & L INFORMATIQUE, S.à r.l.).**

Siège social: L-4698 Lasauvage, 72, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 102.357.

L'an deux mille cinq, le treize avril.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur Abdelaziz Yazı, informaticien, né à Alger (Algérie), le 6 janvier 1958, demeurant à L-4698 Lasauvage, 72, rue Principale;

2. Mademoiselle Chantal Sabattini, professeur, née à Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 1967, demeurant à L-4698 Lasauvage, 72, rue Principale;

3. Monsieur Luigi Ambrosio, ingénieur commercial, né à San Giovanni in Fiore (Italie), le 8 septembre 1954, demeurant à F-54580 Moineville, 13, Lotissement des huit journaux.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée A & L INFORMATIQUE, S.à r.l., avec siège social à L-4698 Lasauvage, 72, rue Principale,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 102.357,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1065 du 22 octobre 2004,

dont le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, est reparti comme suit:

1. Monsieur Abdelaziz Yazı, prénommé, deux cent vingt-cinq parts sociales	225
2. Mademoiselle Chantal Sabattini, prénommée, cinquante parts sociales.	50
3. Monsieur Luigi Ambrosio, prénommé, deux cent vingt-cinq parts sociales.	225
Total: cinq cents parts sociales	500

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter les décisions suivantes:

1. Augmentation du capital social de huit mille euros (EUR 8.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à vingt mille cinq cents euros (EUR 20.500,-), par l'émission de trois cent vingt (320) parts sociales nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales anciennes par un versement en espèces pour un montant de huit mille euros (EUR 8.000,-).

Les trois cent vingt (320) nouvelles parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune sont souscrites par Monsieur Nordine Garrouche, consultant, né à Villerupt (France), le 29 août 1974, demeurant à F-54860 Haucourt-Moulaine (France), 7A, rue du Rhin, ici présent.

La somme de huit mille euros (EUR 8.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Suite à cette augmentation de capital, l'article quatre (4) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 4. «Le capital social est fixé à vingt mille cinq cents euros (EUR 20.500,-), représenté par huit cent vingt (820) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Les huit cent vingt parts sociales sont réparties comme suit:

1. Monsieur Abdelaziz Yazı, prénommé, deux cent vingt-cinq parts sociales	225
2. Mademoiselle Chantal Sabattini, prénommée, cinquante parts sociales.	50
3. Monsieur Luigi Ambrosio, prénommé, deux cent vingt-cinq parts sociales.	225
4. Monsieur Nordine Garrouche, prénommé, trois cent vingt parts sociales.	320
Total: huit cent vingt parts sociales	820

2. Les associés décident de modifier la dénomination de la société en NGR CONSULTING, S.à r.l., de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de NGR CONSULTING, S.à r.l.

Frais

Les comparants évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Yazı, C. Sabattini, L. Ambrosio, N. Garrouche, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 2005, vol. 906, fol. 54, case 3. – Reçu 80 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2005.

F. Kessler.

(035318.3/219/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

42444

**NGR CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. A & L INFORMATIQUE, S.à r.l.).**
Siège social: L-4698 Lasauvage, 72, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 102.357.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçu par Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 avril 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2005.

F. Kessler.

(035321.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

JULIUS BAER MULTICASH ADVISORY S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
H. R. Luxembourg B 85.420.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung gehalten in englischer Sprache
am 15. März 2005 um 15.00 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt, die Verwaltungsratsmandate der Herren Roman von Ah, Andreas Bär, Rudolf Ziegler und Freddy Brausch bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006 zu verlängern.

Die Generalversammlung ernennt PricewaterhouseCoopers, Luxemburg, zum unabhängigen Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006.

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034253.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION ADVISORY S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
H. R. Luxembourg B 85.421.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung gehalten in englischer Sprache
am 15. März 2005 um 15.45 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt, die Verwaltungsratsmandate der Herren Roman von Ah, Andreas Bär, Rudolf Ziegler und Freddy Brausch bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006 zu verlängern.

Die Generalversammlung ernennt PricewaterhouseCoopers, Luxemburg, zum unabhängigen Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006.

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034258.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

JULIUS BAER MULTIFUND ADVISORY S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
H. R. Luxembourg B 85.422.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung gehalten in englischer Sprache
am 15. März 2005 um 17.00 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt, die Verwaltungsratsmandate der Herren Roman von Ah, Andreas Bär, Rudolf Ziegler und Freddy Brausch bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006 zu verlängern.

Die Generalversammlung ernennt PricewaterhouseCoopers, Luxemburg, zum unabhängigen Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006.

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034261.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

NELL US ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 107.543.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the twentieth of April.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The Company NELL FUNDING, S.à r.l., with registered office at L-1420 Luxembourg 15-17, avenue Gaston Diderich, here represented by its managers Mr Simon Baker, qualified accountant, residing in STEINSEL AND HUDSON ADMINISTRATION S.A., a company incorporated under British Virgin Islands law, itself represented by its Director Ms Dawn Shand, secretary, residing in Itzig.

This appearing party, through its mandatories, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Section I. Objects, Denomination, Registered office, Duration

Art. 1. There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become associates in the future, a company with limited liability under the name of NELL US ACQUISITION, S.à r.l. (hereinafter referred to as the Company) which will be governed by the law of August 15th, 1915 on commercial companies (hereinafter referred to as the Law), by the law of September 18th, 1933 on companies with limited liability and their amended laws, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The Company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the sole manager, or as the case may be, by the managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole associate or the general meeting of associates adopted in the manner required for the amendment of the articles. The Company may also establish branches and subsidiaries both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 4. The duration of the company is unlimited.

In case of death of an associate or a manager or in case a manager retires, the Company will not be dissolved and it will continue to exist among the surviving associates and the legal heirs of the deceased associate.

The disability, bankruptcy or insolvency of any one of the associates shall not terminate the Company.

Section II. Corporate capital, Contribution, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-), represented by one hundred (100) common voting shares of one hundred and twenty-four Euro (EUR 124.-) each.

In case of and for the time all the shares are held by a sole associate, the Company will be considered as a «one-man company with limited liability» pursuant to article 179 (2) of the Law; in this eventuality, the articles 200-1 and 200-2 of the Law will be applicable.

Art. 6. The shares are freely transferable among associates, or, if there is no more than one associate, to third parties; in the case of plurality of associates, they can only be transferred to non-associates with the prior consent of the general meeting of associates representing at least three quarters of the corporate capital.

Art. 7. The transfer must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

The transfer will only be binding upon the Company and third parties after the transfer has been notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

An associates' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each associate who so requests.

Art. 8. Each share is indivisible in so far as the Company is concerned. Co-owners are represented towards the Company by only one of them or by a common attorney-in-fact chosen among the associates.

The rights and obligations attached to each share follow the share wherever it goes. The ownership of a share automatically entails adhesion to the present articles of incorporation.

Section III. Management

Art. 9. The Company is managed by no fewer than one (1) and no more than three (3) managers, whether chosen from the associates or not, appointed by a resolution of the sole associate or the general meeting of the associates representing more than half of the corporate capital. If two (2) or three (3) managers have been appointed, they will constitute a board of managers which will manage the affairs of the Company.

At any time the sole associate, or, as the case may be, the general meeting of associates, may, at the same majority, decide to dismiss one or all the managers for any reason whatsoever left to the final determination of the associates.

All powers not expressly reserved by the Law or the present articles to the general meeting of associates fall within the competence of the sole manager, or, if the Company is managed by two (2) or three (3) managers, the board of managers.

The sole manager or board of managers shall have the broadest powers to act on behalf of the Company in any and all circumstances and to carry out and authorise all acts and operations relating to its objects.

The Company shall be validly bound towards third persons by the individual signature of the sole manager, or, if there are two (2) or three (3) managers, by the joint signature of any two (2) managers. Each manager is empowered to represent the company in court either as plaintiff or as defendant.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either associates or not, by the sole manager, or, if there are two (2) or three (3) managers, by any two (2) managers acting jointly.

The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon the call of any manager at the place indicated in the convening notice. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting. No such convening notice is required if all the managers are present at the meeting and if they state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Section IV. Decisions and general meetings

Art. 10. The decisions of the associates are taken at a general meeting, or, if there are no more than twenty-five (25) associates in the Company, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted, which will be sent by the management to the associates by registered mail, facsimile (with original to follow by other means set forth herein) or overnight courier service.

In the event of a written consent, the associates are under the obligation to cast their written vote and send it to the Company in the manner provided above within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

Art. 11. Unless a provision to the contrary is provided for by the present articles of incorporation or by the Law, no decision is validly taken, unless adopted by the associates representing more than one half of the voting capital. If this quorum is not reached at the first meeting or written consultation, the associates are called or consulted a second time by the means set forth in Article 10 or under the Law and the decisions are taken at the majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the represented voting capital.

If the Company has only one associate, his decisions are written down on a register held at the registered office of the company.

Art. 12. The decisions of the general meeting of associates of the Company are recorded in a register of resolutions kept by the management at the registered office, to which will be attached the documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies.

Section V. Fiscal year, Inventories, Distribution of profits

Art. 13. The fiscal year begins on the first day of January and ends on the thirty-first (31st) day of December of each year.

Art. 14. At the end of the business year, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balance-sheet will be drawn up in accordance with the requirements set forth in the Law. Each associate or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

Art. 15. The gross profits of the Company stated in the annual inventory, after deduction of all general expenses, social charges, all write-offs for depreciation of the corporate assets and provisions for commercial or other risks, represent the net profit. From the annual net profit of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon and for so long as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital.

The remaining profit shall be at the disposal of the associates who will decide to carry it forward or to distribute it. If there are losses, they shall be borne by all the associates within the proportion of and up to their shareholdings.

Section VI. Dissolution, Liquidation

Art. 16. In the event of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who may, but need not be associates, appointed by a resolution of the sole associate or the general meeting of the associates who shall determine their powers and their compensation.

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the Law.

Subscription and payment

All the one hundred (100) shares are subscribed by the sole partner, the company NELL FUNDING, S.à r.l., pre-named.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand and four hundred Euro (EUR 12,400.-) is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Transitory provision

Exceptionally, the first fiscal year will start on the present date and shall last until December 31, 2005.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 1,950.-).

Constitutive meeting of members

The above appearing party, representing the entire subscribed capital, has adopted the following resolutions:

1. Are appointed managers of the company for an unlimited period:
 - a) HUDSON ADMINISTRATION S.A., with registered office in Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Trade Register of the British Virgin Islands under the number 624.996,
 - b) Mr Simon Baker, qualified accountant, born on 26th of December 1955 in Elgin (Great Britain), residing in L-7303 Steinsel, 25, rue des Hêtres.
2. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of the two managers.
3. The registered office shall be at 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatories of the appearing party, they signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société NELL FUNDING, S.à r.l., avec siège social au L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, représentée par ses gérants M. Simon Baker, expert-comptable, demeurant à STEINSEL ET HUDSON ADMINISTRATION S.A., une société de droit des Iles Vierges Britanniques, elle-même représentée par son administrateur, Mlle Dawn Shand, secrétaire, demeurant à Itzig.

Laquelle comparante, par ses mandataires, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Raison sociale, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de NELL US ACQUISITION, S.à r.l. (ci-après appelée «la société») qui sera régie par la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives (ci-après reprises sous le terme de «la loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille de participations.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale.

La société peut emprunter sous toutes les formes, sauf par le recours à une offre publique. La société peut émettre, uniquement par le biais de placement privé, des titres, obligations, créances ou toutes autres formes d'emprunt. La société pourra prêter des fonds, y compris des fonds provenant d'emprunts et/ou de créances à long terme à ses filiales ou à toute autre société. La société pourra également donner des garanties et constituer des cautions en faveur de parties tierces pour garantir ses obligations ou celles émises par ses filiales ou toute autre société. La société peut aussi nantir, transférer, hypothéquer mais aussi constituer des cautions sur tout ou partie de ses avoirs.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision gérant unique, ou selon le cas, des gérants de la société. Le siège social pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour une modification des statuts. La société pourra pareillement établir des filiales et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

En cas de décès d'un associé ou d'un gérant ou dans le cas de départ d'un gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Titre II. Capital social, Apports, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ou dans le cas d'un associé unique à des tiers; en cas d'associés multiples, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément préalablement donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 7. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société ou aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptée par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Un registre des associés sera conservé au siège social de la Société, selon les modalités requises par la loi, et pourra être consulté par tout associé qui le souhaite.

Art. 8. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Titre III. Gérance

Art. 9. La société est administrée par au moins un (1) et au plus trois (3) gérants, choisis ou non parmi les associés, nommés par décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés représentant plus de la moitié du capital social. En cas de nomination de deux (2) ou trois (3) gérants, ils formeront un conseil de gérance qui gèrera les affaires de la société.

A tout moment, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, peut, à la même majorité, décider la révocation d'un ou de tous les gérants pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique, ou, si la société est gérée par deux (2) ou trois (3) gérants, du conseil de gérance.

Le gérant unique ou le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société sera valablement engagée envers les tiers par la signature individuelle du gérant unique, ou, s'il y a deux (2) ou trois (3) gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants. Chaque gérant a le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, associés ou non, par le gérant unique, ou, s'il y a deux (2) ou trois (3) gérants, par au moins deux (2) gérants conjointement.

Le conseil de gérance devra se réunir aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans la convocation. Une convocation écrite pour la réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion. Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir reçus pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si la majorité de ses membres sont présents. Les résolutions du conseil de gérance sont valablement prises à la majorité des votes émis. Les résolutions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.

En dehors de ces réunions, des résolutions prises par les membres du conseil de gérance transmises à tous les gérants et dûment signées par chacun d'entre eux pourront valablement engager la société de la même manière que si elles avaient été prises en réunion dûment convoquée. Les signatures des gérants pourront être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies de la même résolution rédigée sur lettre ou facsimile.

Titre IV. Décisions et assemblées générales

Art. 10. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale, ou, s'il y a moins de vingt-cinq (25) associés dans la société, par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par la gérance aux associés par lettre recommandée, facsimile (suivi de l'envoi de l'original par tout autre moyen) ou par service de courrier rapide.

En cas de vote écrit, les associés auront l'obligation d'émettre leur vote et de l'envoyer à la société dans les quinze (15) jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 11. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, selon les modalités prévues par l'article 10 ou la loi, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 12. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Titre V. Exercice social, Inventaires, Répartition des bénéfices

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un (31) décembre de chaque année.

Art. 14. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire conformément à la loi. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite prendront au siège social communication desdits inventaires et bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Titre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, il sera fait référence à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par la société NELL FUNDING, S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille neuf cent cinquante euros (EUR 1.950,-).

Assemblée constitutive des associés

La partie ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) La société HUDSON ADMINISTRATION S.A., ayant son siège social à Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Iles Vierges Britanniques, inscrite au registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 624.996,

b) Monsieur Simon Baker, expert comptable, né le 26 décembre 1955 à Elgin (Grande Bretagne), demeurant à L-7303 Steinsel, 25, rue des Hêtres.

2. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des gérants.

3. Le siège social est établi à 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Baker, D. Shand, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, vol. 147S, fol. 99, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

A. Schwachtgen.

(035479.3/230/306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

JULIUS BAER MULTISTOCK ADVISORY S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

H. R. Luxembourg B 85.426.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung gehalten in englischer Sprache
am 15. März 2005 um 15.30 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt, die Verwaltungsratsmandate der Herren Roman von Ah, Andreas Bär, Rudolf Ziegler und Freddy Brausch bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006 zu verlängern.

Die Generalversammlung ernennt PricewaterhouseCoopers, Luxemburg, zum unabhängigen Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034266.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

JULIUS BAER MULTITRADING ADVISORY S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

H. R. Luxembourg B 85.425.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung gehalten in englischer Sprache
am 15. März 2005 um 17.15 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt, die Verwaltungsratsmandate der Herren Roman von Ah, Andreas Bär, Rudolf Ziegler und Freddy Brausch bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006 zu verlängern.

Die Generalversammlung ernennt PricewaterhouseCoopers, Luxemburg, zum unabhängigen Abschlussprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung im Jahr 2006.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034267.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

ANORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.227.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2005

Messieurs Norbert Schmitz et Jean Bintner et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société ANORA S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034336.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

ALIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 65.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 avril 2005, réf. LSO-BD02400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(034536.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

FAREVA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 103.127.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FAREVA, une société anonyme ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, numéro 103.127, constituée suivant acte reçu le 9 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1241 du 3 décembre 2004 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patricio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Karine Devot, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de EUR 100.000,- (cent mille euros) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de quatre-vingt-quatorze millions trois cent quarante-cinq mille et huit cents euros (94.345.800,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000,-) à quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quarante-cinq mille et huit cents euros (94.445.800,- EUR), par la création et l'émission de 943.458 actions nouvelles de cent euros chacune (EUR 100,-).

2. Souscription des 943.458 actions nouvelles de la société et libération intégrale par apport en nature.

3. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par tous les actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de quatre-vingt-quatorze millions trois cent quarante-cinq mille et huit cents euros (94.345.800,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000,00) à quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quarante-cinq mille et huit cents euros (94.445.800,- EUR), par la création et rémission de neuf cent quarante-trois mille quatre cent cinquante-huit (943.458) actions nouvelles de cent euros chacune (EUR 100,-), à libérer intégralement par l'apport de parts sociales émises par deux sociétés ayant leur siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Deuxième résolution

L'assemblée marque sans réserve son accord sur la souscription des neuf cent quarante-trois mille quatre cent cinquante-huit (943.458) actions nouvelles et leur libération intégrale comme suit:

Libération - Description de l'apport

1. Deux cent quarante-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix (247.490) actions d'une valeur nominale de seize euros (EUR 16,-) chacune, de la société FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. (ci-après également FCA), une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Saint-Félicien, zone artisanale F-07410, France, immatriculée au R.C.S. d'Annonay sous numéro 343651469 et dotée d'un capital souscrit de quatre millions d'euros (EUR 4.000.000,-) divisé en deux cent cinquante mille (250.000) actions, c'est à dire 98,99% de la totalité de ses actions émises, cet apport étant évalué à soixante-quatorze millions deux cent quarante-sept mille euros (EUR 74.247.000,-).

2. Trois mille sept cent vingt-deux (3.722) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, de la société PHARMA COSMETIC GROUP S.A.S. (ci-après également PCG), une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Paris, 34, avenue des Champs Elysées, France, immatriculée au R.C.S. de Paris sous numéro 443735964 et dotée d'un capital souscrit de quarante mille euros (EUR 40.000,-) divisé en quatre mille (4.000) actions, c'est à dire 93,05% de la totalité de ses actions émises, cet apport étant évalué à vingt millions quatre-vingt-dix-huit mille huit cents euros (EUR 20.098.800,-).

Souscription et Libération

1) Monsieur Bernard Fraisse, Président de sociétés, demeurant à F-75017 11bis, Passage Doisy, Paris, ici représenté en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 404.964 actions de la société FAREVA S.A. en pleine propriété, libérées intégralement par l'apport de 134.988 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en pleine propriété;

- 488.244 actions de la société FAREVA S.A. en usufruit, libérées intégralement par l'apport de 100.000 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en usufruit et par l'apport de 3.486 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en usufruit.

2) Monsieur Thibaut Fraisse, lycéen, demeurant à F-07610 «Les Plats», Vion, enfant mineur, représenté par ses parents Madame Martine Fraisse, née Valla, divorcée de Monsieur Bernard Fraisse et Monsieur Bernard Fraisse, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, eux-mêmes représentés en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 244.122 actions de la société FAREVA S.A. en nue-propiété, libérées intégralement par l'apport de 50.000 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en nue-propiété et par l'apport de 1.743 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en nue-propiété.

3) Mademoiselle Sandie Fraisse, lycéenne, demeurant à F-07610 «Les Plats», Vion, enfant mineur, représentée par ses parents Madame Martine Fraisse, née Valla, divorcée de Monsieur Bernard Fraisse et Monsieur Bernard Fraisse, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, eux-mêmes représentés en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 244.122 actions de la société FAREVA S.A. en nue-propiété, libérées intégralement par l'apport de 50.000 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en nue-propiété et par l'apport de 1.743 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en nue-propiété.

4) Madame Catherine Fraisse, épouse Dodet, chef comptable, demeurant à F-07300 Saint Jean de Muzols, Lubac, ici représentée en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 17.502 actions de la société FAREVA S.A. en pleine propriété, libérées intégralement par l'apport de 5.834 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en pleine propriété.

5) Monsieur Jean-Pierre Fraisse, directeur général de sociétés, demeurant à F-07300 Quai Gambetta N° 68 Tournon, ici représentée en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 17.502 actions de la société FAREVA S.A. en pleine propriété, libérées intégralement par l'apport de 5.834 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en pleine propriété;

- 6.372 actions de la société FAREVA S.A. en usufruit, libérées intégralement par l'apport de 118 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en usufruit.

6) Monsieur Laurent Dodet, directeur général de sociétés, demeurant à F-07300 Saint Jean de Muzols, Lubac, ici représenté en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 2.202 actions de la société FAREVA S.A. en pleine propriété, libérées intégralement par l'apport de 734 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en pleine propriété;

- 6.672 actions de la société FAREVA S.A. en usufruit, libérées intégralement par l'apport de 100 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en usufruit et par l'apport de 118 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en usufruit.

Toutes ces actions dépendent de la communauté de biens avec son épouse Catherine Fraisse et sont apportées avec l'autorisation de madame Catherine Fraisse, épouse Dodet.

7) Mademoiselle Corentine Fraisse, lycéenne, demeurant à F-07410 Chemin de Galand, Saint Felicien, enfant mineur, représentée par ses parents Madame Françoise Fraisse, née Duclaux, divorcée de Monsieur Jean-Pierre Fraisse et Monsieur Jean-Pierre Fraisse, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, eux-mêmes représentés en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 3.186 actions de la société FAREVA S.A. en nue-propiété, libérées intégralement par l'apport de 59 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en nue-propiété.

8) Mademoiselle Claire Fraisse, écolière, demeurant à F-07410 Chemin de Galand, Saint Felicien, enfant mineur, représentée par ses parents Madame Françoise Fraisse, née Duclaux, divorcée de Monsieur Jean-Pierre Fraisse et Monsieur Jean-Pierre Fraisse, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, eux-mêmes représentés en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 3.186 actions de la société FAREVA S.A. en nue-propiété, libérées intégralement par l'apport de 59 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en nue-propiété.

9) Monsieur Emilien Dodet, écolier, demeurant à F-07300 Saint Jean de Muzols, Lubac, enfant mineur, représenté par ses parents Madame Catherine Fraisse, épouse Dodet et Monsieur Laurent Dodet, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, eux-mêmes représentés en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 3.336 actions de la société FAREVA S.A. en nue-propiété, libérées intégralement par l'apport de 50 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en nue-propiété et par l'apport de 59 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en nue-propiété.

10) Monsieur Gaétan Dodet, écolier, demeurant à F-07300 Saint Jean de Muzols, Lubac, enfant mineur, représenté par ses parents Madame Catherine Fraisse, épouse Dodet et Monsieur Laurent Dodet, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, eux-mêmes représentés en vertu d'une procuration sous seing privé, souscrit à:

- 3.336 actions de la société FAREVA S.A. en nue-propiété, libérées intégralement par l'apport de 50 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en nue-propiété et par l'apport de 59 actions de la Société par Actions Simplifiée PHARMA COSMETIC GROUP détenues en nue-propiété.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Interviennent ensuite les souscripteurs prénommés, ici représentés en vertu des procurations dont mention ci-avant; lesquels ont déclaré souscrire les actions nouvelles, chacun d'eux comme dit ci-avant, et les libérer intégralement par les apports en nature susvantis.

Rapport du Réviseur d'Entreprises

Conformément à l'article 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales, ces apports en nature ont fait l'objet d'une vérification par la Fiduciaire GLACIS, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises indépendant à Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire, société pour ce représentée par Monsieur Pierre Schill, et son rapport daté du 4 février 2005 conclut comme suit:

Conclusions

«La valeur effective des 247.490 actions de F.C.A. S.A.S. et de 3.722 actions de PHARMA COSMETIC GROUP S.A.S. correspond au moins au nombre et à la valeur nominale de 943.458 actions de FAREVA S.A. à émettre en contrepartie, c'est-à-dire EUR 94.345.800,-.»

Ce rapport restera ci-annexé, signé ne varietur par les comparants.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence, de la propriété et de la valeur des actions apportées a été donnée au notaire instrumentant par un document signé par le teneur de compte de la comptabilité actions des sociétés FCA et PCG, et par la copie d'un extrait récent du registre de commerce des sociétés concernées.

Réalisation effective de l'apport

Les divers apporteurs ici représentés comme dit ci-avant, déclarent en outre que:

- ils sont les seuls titulaires de droits sur ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer (les mineurs ayant été dûment représentés), celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- toutes les actions apportées le sont soit en pleine-proprieté, soit en usufruit, soit en nue-proprieté, et sont acquises par la Société en pleine-proprieté par remembrement;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés;
- toutes formalités seront réalisées aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les actionnaires décident de modifier le premier paragraphe de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quarante-cinq mille et huit cents euros (EUR 94.445.800,-), divisé en neuf cent quarante-quatre mille quatre cent cinquante-huit (944.458) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit d'une l'augmentation du capital social par un apport en nature de parts sociales émises par des sociétés de capit aux ayant leur siège dans des Etats de l'Union Européenne (France), portant ou maintenant la participation de la Société dans le capital de celles-ci à au moins 65% (en l'occurrence 98,99% et 93,05%), exclusivement rémunéré par l'émission de nouvelles actions émises par une société luxembourgeoise, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

A l'attention du fisc français

Monsieur Thibaut Fraisse et Mademoiselle Sandie Fraisse, enfants mineurs, représentés par leurs parents Madame Martine Fraisse, née Valla, divorcée de Monsieur Bernard Fraisse et Monsieur Bernard Fraisse, agissant en leur qualité d'administrateurs légaux, prennent l'engagement formel et irrévocable de conserver:

- les 150.000 actions de la société FAREVA S.A. en nue-proprieté reçues par Monsieur Thibaut Fraisse en contrepartie de l'apport de 50.000 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en nue-proprieté;
- les 150.000 actions de la société FAREVA S.A. en nue-proprieté reçues par Mademoiselle Sandie Fraisse en contrepartie de l'apport de 50.000 actions de la Société par Actions Simplifiée FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - F.C.A. détenues en nue-proprieté;

et ce jusqu'à l'échéance, du dernier terme du paiement fractionné accordé le 28 décembre 2001 par le Centre des Impôts de Tournon, France, et ce, conformément aux dispositions de l'article 404GD annexe II du code général des impôts français et dans les paragraphes 33 à 41 de la documentation administrative fiscale française n° 7 A 4322.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ huit mille euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Ausilio, K. Devot, J.-M. Noël, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, vol. 147S, fol. 24, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

J. Elvinger.

(035650.3/211/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

42454

SLICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.919.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002

Messieurs Jean-Paul Parayre, Ludovic Parayre et Madame Marie-Françoise Parayre-Chaufour sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans. Monsieur Thibaut Parayre est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 3 ans.

Pour la société SLICE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034337.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

IPAGL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 45.937.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2005

Messieurs Philippe Barbier et Norbert Schmitz et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société

IPAGL PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034340.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

FONDS GENERAL STRATEGIQUE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.629.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 12 avril 2005

Monsieur Eric Melis est élu pour un mandat d'un an en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Carlos Gonzalez-Campo, démissionnaire.

Messieurs Nicolas Peyrot, Ahmet Eren et Serge D'Orazio sont réélus comme Administrateurs, pour un nouveau terme statutaire d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

ERNST & YOUNG, Luxembourg, est élu comme Réviseur d'Entreprises agréé pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour FONDS GENERAL STRATEGIQUE

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034365.3/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 80.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05590, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLOBAL DIVERSIFIED SICAV

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

(034625.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

GAPISAD INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.673.

EXTRAIT

En date du 7 janvier 2005, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Mademoiselle Stéphanie Colson en tant que gérante B est acceptée avec effet au 5 janvier 2005.
- M. Roeland P. Pels, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant B avec effet au 5 janvier 2005.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034391.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

BALZAC, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.240.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 21 avril 2005

PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, est réélu Réviseur d'Entreprises agréé pour une durée d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour BALZAC

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034402.3/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

ACCESS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 93.876.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mars 2005

DELOITTE S.A. est nommé en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, en remplacement de ERNST & YOUNG.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour ACCESS FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05711. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034404.3/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

SEFIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 32.169.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2005, réf. LSO-BC05911, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour la société

Signatures

Le Conseil d'Administration

(034828.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

42456

EURO SILANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.213.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 29 mars 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Monsieur Distefano Antonio sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans.

Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme
EURO SILANG HOLDING S.A.
A. De Bernardi / F. Innocenti
Administrateur / Administrateur

(034466.3/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

BELLANIMA BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz.
R. C. Luxembourg B 85.491.

—
Cession de parts en date du 15 juin 2003

Monsieur Oronzo Bellanima, demeurant à L-5240 Sandweiler, 12A, rue Principale, déclare céder et transporter par la présente sous les garanties de Droit à Monsieur Antonio Bellanima, demeurant à L-1718 Luxembourg, 18A, rue Haute, quatre-vingt-trois (83) parts sociales lui appartenant dans la Société à responsabilité limitée BELLANIMA BAR, S.à r.l.

La cession qui précède est faite moyennant le franc symbolique.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2003.

O. Bellanima / A. Bellanima.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05804. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034469.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 55.946.

—
Les adresses professionnelles des administrateurs suivants de la société ont été modifiées comme suit:

- M. Hugo Neuman, administrateur-délégué, 1, allée Scheffer, L-2020 Luxembourg;

- Mme Polyxeni Kotoula, administrateur-délégué, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

L'adresse de M. Armin Kirchner, administrateur, est dorénavant la suivante: Eysseneckstrasse 33, 60322 Frankfurt am Main, Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

Pour la société

P. Kotoula

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034475.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2005.

LUX-TOP 50 ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 59.732.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-TOP 50 ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

(034627.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

42457

FIDUPAR, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.296.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 mars 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de diminuer le nombre des Administrateurs de 6 à 5.

Les mandats des Administrateurs venant à échéance lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Patrice Crochet, Yvan Juchem, Noël Didier et Pierre Bonin pour une période d'un an.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination par le Conseil d'Administration du 2 mars 2005 de Monsieur Eric Martin au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Alain Bailly, démissionnaire et prolonge son mandat pour une période d'un an.

Les mandats des Administrateurs prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme
N. Didier / P. Crochet
Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04456. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034597.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

WAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 24.259.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04334. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034601.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

GRP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.388.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales entre:

GL PROPERTIES LTD, avec siège social à Trident Chambers, Wickams Cay, PO Box 146, Tortola, BVI et BRP-GL LIMITED une société constituée et régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Trident Chambers, Wickams Cay, PO Box 146, Tortola, BVI prenant effet le 28 février 2005, que les cinq cents (500) parts sociales de la société GRP, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, sont depuis le 28 février 2005, détenues par la société BRP-GL LIMITED, préqualifiée et par conséquent que BRP-GL LIMITED est l'associé unique de GRP, S.à r.l., détenant 500 parts sociales.

Il en résulte que GL PROPERTIES LTD ne détient plus la totalité des parts sociales dans GRP, S.à r.l. et que BRP-GL LIMITED détient à présent 500 parts sociales dans GRP, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRP, S.à r.l.
Ch. Gammal
Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02886. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034735.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**ROSEBUD HOTELS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. RICHEMOND HOTELS HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 73.951.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2005

L'assemblée accepte la démission de Monsieur André Cattin, administrateur, et appelle en remplacement Monsieur le Bâtonnier Bruno de Preux, avocat, 79, chemin de Ruth, CH-1223 Cologny, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034602.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 30.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05588, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXBOND ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

(034631.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

CommsCo INTERNATIONAL HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.257.

Nomination de:

Mesdames Salma Kirsch Soudagar et Martine Sabatier Nancel

la démission de:

Messieurs Johan Malherbe, Alan Grieve, Kurt Nauer, Stuart Gast et Frank Vivier
lors de l'Assemblée Générale du 15 mars 2005.

Conseil d'Administration:

- M. Gareth Wheeler, Administrateur, 8, bd James Fazy, CH 1201 Genève.

- Mme Salma Kirsch Soudagar, Ch. Dupuy 8, CH-1231 Conches.

- Mme Martine Sabatier Nancel, 256, route des Pommiers, F-74370 Saint Martin Bellevue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03360. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034746.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

AGU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(034846.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

CommsCo HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.260.

Nomination de:

Mme Salma Kirsch Soudagar

la démission de:

Messieurs John Peter Rupert, Wilhem Emil Buhrmann, Hendrik Johannes Carse, Johan Malherbe, Alan Grieve, Kurt Nauer, Stuart Gast, Frank Vivier

lors de l'Assemblée Générale du 15 mars 2005.

Conseil d'Administration:

- M. Gareth Wheeler, 8 Bd James Fazy, CH 1201 Genève, Suisse.

- M. Jan Durand, SM House, 8 Quantum Road, techno Park, 7599 Stellenbosch, Afrique du Sud.

- M. Joseph Kanoui, Coral Harbour, 62 Harbour Road, Warwick-W.K.06, Bermude.

- Mme Salma Kirsch Soudagar, Ch. Dupuy 8, CH-1231 Conches.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034749.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

T.M.A S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.616.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 avril 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg,

- Monsieur York Creupelandt, demeurant au 1, avenue Rei Umberto d'Italia, 2750 Cascais, Portugal.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD04912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034759.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**TARGO S.A., Société Anonyme,
(anc. DUTCHMAN ENGINEERING S.A.).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 83.517.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 avril 2005

La démission de Monsieur Jean Marie Nicolay en qualité d'Administrateur a été acceptée et entière décharge lui a été octroyée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Est élu Administrateur, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

Monsieur Pierre Weydert, domicilié professionnellement au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034989.3/1629/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

GENERALE DE MECANIQUE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 73.783.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD04964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

M^e A. Lorang.

(034758.3/835/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

GENERALE DE MECANIQUE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 73.783.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 23 mars 2005 que:

1) Le mandat de l'administrateur Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, demeurant professionnellement à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, a été reconduit pour une période de six ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

2) Les mandats des administrateurs MORGAN INTERTRADE LTD et KRYPTON DISTRIBUTION CORPORATION LTD n'ayant pas été renouvelés, ont été nommés nouveaux administrateurs en remplacement:

- Maître Alain Lorang, demeurant professionnellement à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,
 - la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING SAH, avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

3) Le mandat du commissaire aux comptes EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. n'ayant pas été renouvelé, a été nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD04963. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034785.3/835/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

STANDFAST REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 34.023.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 5 avril 2005 à 11.00 heures
au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg*

L'assemblée générale ordinaire a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de renommer comme Administrateurs:
- Mme Karen Berigan, Président du Conseil d'Administration,
- M. Howard Lomax, Administrateur,
- M. Thomas A. Kelly, Administrateur,
- M. Claude Weber, Administrateur-délégué.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises indépendant, PricewaterhouseCoopers jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034896.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

BNP PARIBAS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.754.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06097, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005. A. de Wazieres / D. Postal.
(034774.3/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

EITTING INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 84.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03330, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(034853.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

ELIA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 86.097.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2005 tenue au siège social de la société

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

* L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants:

- M. Jan Gesquiere, Président,
- M. Roel Goethals, Administrateur,
- M. Jacques Vandermeiren, Administrateur,
- MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., Administrateur.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

* L'Assemblée nomme KPMG AUDIT S.C. comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034873.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

RAIL REASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, Place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 53.665.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le vendredi 15 avril 2005

L'Assemblée reconduit la société COMPAGNIE DE REVISION en tant que Réviseur Externe de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale d'avril 2006.

Pour la société

F. Frere

Directeur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035000.3/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

42462

GÖTA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.444.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le mardi 12 avril 2005 à 15.00 heures
au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg*

* L'Assemblée décide de nommer comme Administrateurs:

- M. Lennart Nyberg,
- M. Roland Rydin,
- Mme Carina Abreu.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005.

* l'Assemblée nomme DELOITTE S.A. comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034874.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

FONDATION HENRY J. & ERNA D. LEIR, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg G 21.

Constituée suivant acte reçu par Maître Marie-Antoine-Paul-Octave-Roger Wurth, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 14 mars 1972, publié au Mémorial C n° 108 du 28 juillet 1972.

Bilan au 31 décembre 2003 (exprimé en EUR)

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Portefeuille	1.729.784,94	Excédent d'Actif	3.013.537,16
Comptes Financiers	1.275.454,50		
	3.013.537,16		3.013.537,16

Compte de recettes et de dépenses (exprimé en EUR)

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Frais Généraux	43.414,87	Intérêts reçus	11.881,98
Subventions payées	204.000,00	Rev. s/Portefeuille	13.444,90
Différence de change	668.819,63	Excédent des dépenses	890.907,62
	916.234,50		916.234,50

Budget de l'exercice 2004 (exprimé en EUR)

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Frais Généraux	25.000,00	Intérêts et Div.	150.000,00
Subventions	125.000,00		
	150.000,00		150.000,00

Conseil d'Administration

- M. Jacques Loesch, Président du Conseil d'Administration;
- M. Arthur Hoffman, Administrateur;
- M. Edmond Israel, Administrateur;
- M. Raymond Kirsch, Administrateur;
- M. Lucien Dalscheid, Administrateur;
- M. Paul-Henri Meyers, Administrateur;
- Mme Mady Moyse-Jacob, Administrateur.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE CONTINENTALE, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034973.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

BANQUE IPPA & ASSOCIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 93.879.

Les comptes annuels de la société anonyme BANQUE IPPA & ASSOCIES, au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05758, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(034877.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

ETABLISSEMENT CAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 7.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04065, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETABLISSEMENT CAR, S.à r.l.

Signature

(034881.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

ETABLISSEMENT CAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 7.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04066, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETABLISSEMENT CAR, S.à r.l.

Signature

(034884.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

ETABLISSEMENT CAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 7.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETABLISSEMENT CAR, S.à r.l.

Signature

(034885.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

EOSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, rue de Longwy.

R. C. Luxembourg B 65.730.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 25 avril 2005

Les administrateurs et commissaire sortants sont réélus jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2010.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035309.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

EPD, EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04062, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPD, EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l.

Signature

(034887.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

EPD, EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPD, EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l.

Signature

(034889.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

EPD, EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04064, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPD, EUROPEAN PROJECT DEVELOPMENT, S.à r.l.

Signature

(034891.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

HOLDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 65.534.

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2005 que jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de 2010, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

- M. David Holder, administrateur de sociétés, né le 28 juillet 1940 à Lille (France), domicilié à F-59110 La Madeleine, 2, place de la Gare, président du conseil d'administration;

- M. Francis Julien André Holder, administrateur de sociétés, né le 27 février 1958 à Lille (France), domicilié à F-59420 Mouvoux, 105, boulevard Carnot;

- la société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué.

Commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, R.C. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour *HOLDER INTERNATIONAL S.A.*

MeesPierson INTERTRUST INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035307.3/528/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

COMPTOIR DU SEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 4-6, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 18.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04060, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPTOIR DU SEL, S.à r.l.

Signature

(034897.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

COMPTOIR DU SEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 4-6, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 18.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPTOIR DU SEL, S.à r.l.

Signature

(034900.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

PROMSVYAZ FINANCE S.A., Société Anonyme.

Share capital: USD 38,000.-.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 101.099.

In the year two thousand and five, on the twenty-fifth of February.

Before the undersigned Maître Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited liability company, PROMSVYAZ FINANCE S.A., having its registered office in Grand Duchy of Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 101.099, and incorporated pursuant to a deed drawn by the Notary Joseph Elvinger, pre-named, on 12 May 2004, and whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 776, dated 28 July 2004, page 37217.

The articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since the date of incorporation.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the thirty-eight (38) shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. All the Shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting on beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and décide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Decision to increase the share capital of the Company with an amount of twelve thousand United States Dollars (USD 12,000) in order to raise it from its current amount of thirty-eight thousand United States Dollars (USD 38,000) to fifty thousand United States Dollars (USD 50,000), by creating and issuing twelve (12) new shares, having a par value of one thousand United States Dollars (USD 1,000) each.

2) Recording of the subscription of twelve (12) new shares by the existing shareholders of the Company and payment for such new shares of a global amount of twelve thousand United States Dollars (USD 12,000) by contribution in cash.

3) Amendment to the article 5 of the Articles so as to reflect the here above resolutions, and which shall read as follows:

«The subscribed capital is set at fifty thousand United States Dollars (USD 50,000), divided into fifty (50) registered shares with a nominal value of one thousand United States Dollars (USD 1,000) each, fully paid up (by 100%).»

4) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously and in compliance with Article 16 the Articles:

First resolution

The Shareholders unanimously resolve to increase the share capital of the Company with an amount of twelve thousand United States Dollars (USD 12,000) in order to raise it from its current amount of thirty-eight thousand United States Dollars (USD 38,000) to fifty thousand United States Dollars (USD 50,000), by creating and issuing twelve (12) new shares, having a par value of one thousand United States Dollars (USD 1,000) each.

Second resolution

The shareholders record the subscription and the liberation by cash as follows:

- STICHTING PRIMA FINANCE, a foundation (STICHTING) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3420 6153, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, Holland, represented by TMF MANAGEMENT B.V. duly represented by Mr Patrick Van Hees in virtue of a proxy dated 23 February 2005 who, after having stated that his principal has full knowledge of the Articles of the Company, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of six (6) new shares for the total amount of six thousand United States Dollars (USD 6,000) fully paid up by contribution in cash;

- STICHTING UniTech FINANCE, a foundation (STICHTING) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3420 6151, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, Holland, represented by its TMF MANAGEMENT B.V. duly represented by Mr Patrick Van Hees in virtue of a proxy dated 23 February 2005 who, after having stated that his principal has full knowledge of the Articles of the Company, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of six (6) new shares for the total amount of six thousand United States Dollars (USD 6,000) fully paid up by contribution in cash.

A blocking certificate certifying that the amount of twelve thousand United States Dollars (USD 12,000) has been credited on the bank account of the Company will remain attached to the minutes.

Fiscal assessment

For the purposes of the tax duty calculation, the contribution is valued at EUR 9,115 at the current European Central Bank currency rate fixed at USD 1.3165 against EUR 1.-.

Fifth resolution

The shareholders resolve to amend the article 5 of the Articles so as to reflect the here above resolutions, and which shall read as follows:

«The subscribed capital is set at fifty thousand United States Dollars (EUR 50,000), divided into fifty (50) registered shares with a nominal value of one thousand United States Dollars (USD 1,000) each, fully paid up (by 100%).»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROMSVYAZ FINANCE S.A., ayant son siège social au Grand-Duché du Luxembourg, L-2520, 1, allée Scheffer, immatriculée au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 101.099 en vertu d'un acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, précité, le 12 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 776 du 28 juillet 2004, page 37217.

Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la date de la constitution.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexés pour être enregistrés avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les trente-huit (38) actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social de la Société par un apport en numéraire de douze mille Dollars Américains (12.000 USD) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille Dollars Américains (38.000 USD) à cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD), par création et émission de douze (12) nouvelles actions ayant une valeur nominale de mille Dollars Américains (1.000 USD), chacun.

2) Souscription de douze (12) nouvelles actions par les actionnaires existants de la Société, et libération de ces nouvelles actions d'un montant de douze mille Dollars Américains (12.000 USD), en numéraire.

3) Modification de l'article 5 des Statuts suite aux résolutions précédentes de l'ordre du jour adoptées ci-dessus, lequel sera désormais libellé comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD), divisé en cinquante (50) actions nominatives d'une valeur nominale de mille Dollars Américains (1.000 USD) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).»

4) Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité en application de l'article 16 des Statuts.

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société par un apport en numéraire de douze mille Dollars Américains (12.000 USD) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille Dollars Américains (38.000 USD) à cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD), par création et émission de douze (12) nouvelles actions ayant une valeur nominale de mille Dollars Américains (1.000 USD), chacun.

Seconde résolution

Les Actionnaires enregistrent la souscription et la libération en numéraire de la façon qui suit:

- STICHTING PRIMA FINANCE, une fondation (STICHTING) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3420 6153, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, Pays-Bas, représentée par TMF MANAGEMENT B.V., dûment représenté par Patrick Van Hees en vertu d'une procuration du 23 février 2005, qui après avoir fait constater que son mandant a pleine connaissance des statuts de la Société, déclare souscrire, au nom de son mandant, le nombre de six (6) nouvelles actions pour le montant de six mille Dollars Américains (6.000 USD) entièrement libérées moyennant apport en numéraire;

- STICHTING UniTech FINANCE, une fondation (STICHTING) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3420 6151, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, Pays-Bas, représentée par TMF MANAGEMENT B.V., dûment représenté par Patrick Van Hees en vertu d'une procuration du 23 février 2005, qui après avoir fait constater que son mandant a pleine connaissance des statuts de la Société, déclare souscrire, au nom de son mandant, le nombre de six (6) nouvelles actions pour le montant de six mille Dollars Américains (6.000 USD) entièrement libérées moyennant apport en numéraire.

Un certificat de blocage attestant du versement de la somme de douze mille Dollars Américains (12.000 USD) sur le compte bancaire de la Société, restera annexé aux présentes.

Evaluation pro fisco

Pour les besoins du calcul des droits par l'enregistrement, l'apport est évalué à EUR 9.115 au taux de change pratiqué par la Banque Centrale Européenne, actuellement fixé à USD 1,3165 pour EUR 1,-.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts suite aux résolutions précédentes de l'ordre du jour adoptées ci-dessus, lequel sera désormais libellé comme suit:

«Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD), divisé en cinquante (50) actions nominatives d'une valeur nominale de mille Dollars Américains (1.000 USD) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 23CS, fol. 90, case 1. – Reçu 91,15 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

J. Elvinger.

(035655.3/211/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

EUROPE REINSURANCE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Münsbach, Parc d'Activité Syrdall.
H. R. Luxemburg B 56.611.

Auszug des Protokolls der ordentlichen Hauptversammlung vom 25. April 2005

«5. Die Versammlung verlängert die Mandate der Herren Chlodwig Reuter, Thomas Kiefer und Silvester Poensgen bis Ende der ordentlichen Hauptversammlung im April 2008.

6. KPMG wird für das Geschäftsjahr 2005 und bis zu der ordentlichen Hauptversammlung von 2006 als unabhängiger Wirtschaftsprüfer bestätigt».

Für die Gesellschaft

GECALUX S.A.

Geschäftsführer

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035001.3/730/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

J.P. MORGAN CAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 78.868.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 15 avril 2005

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale des associés du 15 avril 2005:

- de nommer Monsieur Timothy Chyzak gérant de la société avec effet au 31 mars 2005 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J.P. MORGAN CAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035015.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

SOCIETE DE GERANCE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 70.596.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 4 avril 2005

Les mandats de Marc Muller, Pascal Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2010.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2010 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2010 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SOCIETE DE GERANCE MARITIME S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035059.3/717/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

NEW VILLAGE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 79.557.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2005

L'assemblée générale a décidé d'élire ou de réélire comme administrateurs:

- M. Patrice Bore,
- Mme Anne-Isabelle Ceillier,
- M. Emmanuel Begat,
- M. Jorge Fernandes,
- Mme Sylvie Becker.

Les administrateurs sont élus pour une période d'un an et leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée Générale Annuelle de l'an 2006 statuant sur les comptes au 30 septembre 2005.

La résolution est prise de réélire KPMG AUDIT pour la même période que les administrateurs.

NEW VILLAGE FUND

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035066.3/032/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

CA SPORA FOOTBALL, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 15, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg F 662.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2005, que les membres de l'association sans but lucratif CA SPORA FOOTBALL, A.s.b.l., avec siège social à L-1475, Luxembourg, 15, rue du Saint Esprit, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section F et le numéro 662, constituée en date du 10 février 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C de l'année 1992 page 16105, et dont les statuts ont été modifiés par l'assemblée générale du 10 février 2003, et publication des statuts coordonnés au Mémorial C de l'année 2003 page 18590,

ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale décide de fixer la date pour l'assemblée générale ordinaire entre le 15 septembre et le 15 octobre de chaque année, et pour la première fois en l'année 2005, et par conséquent décide de modifier l'article 16 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'assemblée générale est ordinaire ou extraordinaire. L'assemblée générale ordinaire ou annuelle se tient chaque année entre le 15 septembre et le 15 octobre à Luxembourg-Ville, à l'endroit, au jour et à l'heure désignés par le conseil d'administration.»

Le prédit procès-verbal a été homologué suivant jugement en matière d'homologation de décisions d'associations sans but lucratif (première chambre) en date du 20 avril 2005.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

CA SPORA FOOTBALL

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00202. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035337.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

CA SPORA FOOTBALL, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 15, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg F 662.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 25 avril 2005.

CA SPORA FOOTBALL

Signature

(035341.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**MULTI METAL INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LGB-K-LUX, S.à r.l.).
Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 104.878.

In the year two thousand and five, on the fifteenth of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

LGB-K, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, with registered Office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, county of New Castle, Delaware,

being the sole shareholder of LGB-K-LUX, S.à r.l., (the «Company») a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 104.878, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Henri Hellinckx, on 13 December 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 11 March 2005, in New York,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberates upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, by payment in cash of one million euros (EUR 1,000,000.-), up to one million twelve thousand five hundred euros (EUR 1,012,500.-) by the issue of forty thousand (40,000) shares of a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

2. Subsequent amendment of article 5 first paragraph of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

«**Art. 5, first paragraph.** The Company's share capital is fixed at one million twelve thousand five hundred euros (EUR 1,012,500.-) represented by forty thousand five hundred (40,500) shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

3. Authorization by the articles to have circular resolutions by the board of managers.

And has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each, by payment in cash of one million euro (EUR 1,000,000.-), up to one million twelve thousand five hundred euro (EUR 1,012,500.-) by the issue of forty thousand (40,000) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

All the shares are subscribed by the sole shareholder LGB-K, LLC, prenamed, here represented as aforementioned.

All the issued shares are fully paid up by the same prenamed subscriber by a contribution in cash, so that the amount of one million euro (EUR 1,000,000.-), is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further to the foregoing resolution, Article five (5) first paragraph of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

«**Art. 5, first paragraph.** The Company's share capital is fixed at one million twelve thousand five hundred euro (EUR 1,012,500.-) represented by forty thousand five hundred (40,500) shares of of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

Third resolution

The sole shareholder decides to authorize the board of managers, to pass resolutions by way of circular resolutions by the board of managers.

Forth resolution

Further to the foregoing resolution, a new Article eleven (11) is inserted in the Articles of Association, changing the present numbering accordingly, that will read as follows:

«**Art. 11.** In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 12,500.-.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quinze mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

LGB-K, LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, établie et ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, county of New Castle, Delaware, Etat-Unis d'Amérique,

étant la seule associée de LGB-K-LUX, S.à r.l., (la «Société») une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 104.878, constituée suivant acte notarié du notaire Maître Henri Hellinckx, en date du 13 décembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, ici représentée par Madame Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 mars 2005, à New York.

La prédite procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25), chacune par paiement en numéraire d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), à un million douze mille cinq cents euros (EUR 1.012.500,-) par l'émission de quarante mille (40.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Modification subséquente de l'article 5 premier paragraphe des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, premier paragraphe.** Le capital social est fixé à un million douze mille cinq cents euros (1.012.500,- EUR) représenté par quarante mille cinq cents (40.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

3. Autorisation des statuts de la Société au conseil de gérance à prendre des résolutions par voie circulaire.

Et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune par paiement en numéraire d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), à un million

douze mille cinq cents euros (EUR 1.012.500,-) par l'émission de quarante mille (40.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Toutes les parts sociales nouvelles sont souscrites par la seule associée LGB-K, LLC, prénommée, représentée comme dit ci-avant.

Toutes les parts sociales ainsi émises ont été entièrement libérées par le même souscripteur susnommé par un apport en numéraire, de sorte que la somme d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, Article cinq (5) premier paragraphe des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, premier paragraphe.** Le capital social est fixé à un million douze mille cinq cents euros (EUR 1.012.500) représenté par quarante mille cinq cents (40.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Troisième résolution

L'associée unique décide d'autoriser le conseil de gérance à prendre des résolutions par voie circulaire.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les statuts de la Société seront modifiés en ajoutant un nouvel Article onze (11) en modifiant la présente numérotation des articles, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 11.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance, mais en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion. Le président du conseil de gérance n'aura pas de voix prépondérante.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la résolution intervenue.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 12.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 mars 2005, vol. 430, fol. 100, case 11. – Reçu 10.000 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035585.3/242/184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

**MULTI METAL INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LGB-K-LUX, S.à r.l.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 104.878.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035588.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

DFMN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 88.027.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

- la partie du capital souscrit qui n'avait pas été libérée lors de la constitution de la Société a été libérée, de sorte que toutes les 15.000 actions ont été souscrites et libérées à concurrence de 100%.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035084.3/275/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

INTELLECTUAL TRADE CY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 14.039.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 septembre 2000, et avec effet au 1^{er} juillet 2000, le capital social de la société a été converti de LUF 4.000.000,- en EUR 99.157,41. Le capital social est dorénavant fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante et un cents (EUR 99.157,41), représenté par quatre cents (400) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour INTELLECTUAL TRADE CY S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035094.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

REIPA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 38.578.

Extrait des résolutions du 21 avril 2005

1. Les mandats de Maître Albert Wildgen, Maître François Brouxel et de Maître Pierre Metzler au poste d'administrateur de la Société ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

2. Le mandat du commissaire aux comptes de la société AACO, S.à r.l., représentée par Monsieur Stéphane Weyders, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035306.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

42474

MESSER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 81.804.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

A. Schmitt
BONN SCHMITT STEICHEN
Mandataire

(035090.3/275/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

MESSER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 81.804.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2005

Il résulte dudit extrait que:

KPMG AUDIT a été réélue en tant que commissaire aux comptes de la Société pour la période jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle qui se réunira pour approuver les comptes de l'année 2005.

Luxembourg, le 25 avril 2005

Pour extrait conforme
A. Schmitt
BONN SCHMITT STEICHEN
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035089.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

FERIAL AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 18.541.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2001, et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 40.000.000,- en EUR 991.574,10. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 991.574,10 (neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze euros et dix cents), divisé en 40.000 (quarante mille) actions, sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour FERIAL AG, Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035095.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

FERIAL A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 18.541.

Les statuts coordonnés enregistrés le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05226, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour FERIAL A.G., Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
L. Heck / G. Baumann

(035097.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

GANIMEDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.703.

L'an deux mille cinq, le premier mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GANIMEDE S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C. Luxembourg section B numéro 64.703, constituée aux termes d'un acte reçu le 26 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 599 du 19 août 1998.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Karine Grundheber, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 27.000 (vingt-sept mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de EUR 675.000,- (six cent soixante-quinze mille euros) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de participations financières.

2. Modification de l'article 4 des statuts en omettant la dernière partie de la dernière phrase qui fait référence à la loi du 31 juillet 1929.

3. Renouvellement pour une nouvelle durée de cinq ans de l'autorisation qui avait été conférée au conseil d'administration en date du 3 mars 2000 en vue de porter le capital à EUR 10.000.000,- dans les mêmes termes et conditions que ceux fixés antérieurement.

4. Modification des alinéas 6 et 7 de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

«En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1^{er} mars 2010, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.

Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de participations financières.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts en omettant la dernière partie de la dernière phrase qui fait référence à la loi du 31 juillet 1929, pour donner à cet article la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de renouveler pour une nouvelle durée de cinq ans l'autorisation qui avait été conférée au conseil d'administration en date du 3 mars 2000 en vue de porter le capital à EUR 10.000.000,- dans les mêmes termes et conditions que ceux fixés antérieurement.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les alinéas 6 et 7 de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:
«En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1^{er} mars 2010, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.

Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Seil, C. Grundheber, V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 32, case 12. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

J. Elvinger.

(035790.3/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

GENETRON A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 35.368.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 avril 2005 que:

- Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, M^e André Harpes, avocat, demeurant 55, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg et Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg ont été nommés Administrateurs de la société en remplacement de M^e René Faltz, M^e Tom Felgen, Monsieur Franck Provost démissionnaires.

- La Société COMPTABILUX S.A., ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre a été nommée Commissaire aux comptes de la société en remplacement de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. démissionnaire.

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009.

- Le siège de la société a été transféré du L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare au L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035104.3/1285/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

TRANSVENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 49.519.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 11 avril 2005

1. La démission de l'administrateur Mme Laurence Dony est acceptée avec effet immédiat.

2. M. Pierre Goffinet, demeurant 1, rue de la Fontaine, L-4963 Clémency, est nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2010.

3. Les administrateurs et commissaire sortants sont réélus jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2010.

Pour extrait conforme

H. Grossmann

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035313.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

ACMAR SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 91.854.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la Société du 26 avril 2005:

- Que le siège social de la Société a été transféré avec effet immédiat du 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- Que l'administrateur Monsieur Claude Robert a démissionné avec effet immédiat.
- Que Monsieur Stéphane Robert, né le 11 juillet 1974 à Uccle, Belgique, résidant au 24, avenue du Golf, B-1640 Rhode St Genève, Belgique, a été coopté administrateur avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Claude Robert pour une période allant jusqu'à la prochaine assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2004.
- Que la cooptation de Monsieur Stéphane Robert sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale pour approbation et ratification.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

P. Kotoula / S. Mellinger

Administrateur / Fondée de pouvoirs

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035165.3/805/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

MONTSEGUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 98.113.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 mars 2005 que:

Délibérations

L'Assemblée révoque la société AUDEX, S.à r.l. avec siège social à Luxembourg de son mandat de Commissaire aux comptes.

L'Assemblée nomme la société MESLAN ASSOCIATES S.A. avec siège social à Panama (République de Panama) aux fonctions de Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Luxembourg, le 22 mars 2005

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(035276.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

STRATEGO TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 81.625.

Changement d'adresse d'un administrateur

Monsieur Michel Reynders, administrateur de la société STRATEGO TRUST S.A., réside depuis le 26 janvier 2004 au 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

M. Reynders

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035316.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

MAZOWE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue A. Herchen.
R. C. Luxembourg B 71.782.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme MAZOWE S.A. tenue en date du 14 avril 2005 à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

- La décision prise par le conseil d'administration en date du 31 octobre 2004 de nommer la société CARDINAL TRUSTEES LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à la tenue de l'assemblée annuelle, en remplacement de la société TEMPLE AUDIT S.C., démissionnaire, a été ratifiée par l'assemblée.

- Suite à la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes, l'assemblée a nommé Mme Maria José Sanchez, employée privée, résidant professionnellement à L-1727 Luxembourg, 39, rue A. Herchen, Mme Andrea Thielenhaus, employée privée, résidant professionnellement à L-1727 Luxembourg, 39, rue A. Herchen et la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A. avec siège social au 39, rue A. Herchen L-1727 Luxembourg aux fonctions d'administrateurs, ainsi que la société AUTONOME DE REVISION S.C. avec siège social au 39, rue A. Herchen aux fonctions de commissaire aux comptes à compter du 14 avril 2005 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2006.

- L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 39, rue A. Herchen, L-1727 Luxembourg à compter du 14 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035310.3/723/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

WIMEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.127.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 avril 2005

1. Les mandats de Maître Albert Wildgen, Maître François Brouxel et de Maître Pierre Metzler au poste d'administrateur de la Société ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

2. Le mandat du commissaire aux comptes de Madame Alba Scherer, demeurant à Dudelange, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035335.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

RIVER WINE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 86.803.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2005, les sociétés KOFFOUR S.A., R.C. Luxembourg B 86.086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., R.C. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et VALON S.A., R.C. Luxembourg B 63.143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommées au Conseil d'Administration en remplacement de Messieurs Guy Baumann, Jean Bodoni, Guy Kettmann et Christoph Kossmann, démissionnaires.

Les mandats des nouveaux administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour RIVER WINE PROPERTIES S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035473.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

MAZARS CONSULTING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2350 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 70.754.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 27 avril 2005

Résolution unique

Le Conseil décide de transférer le siège de la société au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2350 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

MAZARS CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06514. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035405.3/1682/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.333.

—
Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement en date du 4 avril 2005, les mandats des administrateurs:

Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., 123 avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Puis cette même Assemblée décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035435.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

IMOINVEST PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 93.904.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMOINVEST PARTNERS S.A.

Signature

(035991.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

IMOINVEST PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 93.904.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMOINVEST PARTNERS S.A.

Signature

(035990.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

AELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.553.

L'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement en date du 11 avril 2005 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Sabine Plattner.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs

- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
 - Madame Marie-José Reyter, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg
- a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Pour AELLE HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035447.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

SUNRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.264.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

(036395.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

SUNRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.264.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD06221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

(036398.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.
